



**«Ensemble vers une vie
chez soi,
T'HandiQuoi?»**

Lettre d'information n° 7 - Mai 2016

Chers adhérents,

Bonjour à tous,

Tout d'abord, nous tenions à nous excuser pour le retard de cette lettre d'information. Les derniers mois ont été chargés et il n'est pas toujours facile de trouver le temps de tout faire en temps et en heure. Nous sommes maintenant en train de fixer les derniers détails pour l'ouverture de la colocation avec les différents acteurs engagés autour du projet. Nous avons donc assisté à de nombreux rendez-vous qui nous ont permis d'avancer sur les questions concernant...

➤ ...Le logement - Le bailleur Immobilière 3F

- Devis finalisé / Financement I3F

Nous avons rencontré à plusieurs reprises la responsable de secteur chez I3F pour finaliser le devis des travaux. Le devis final s'élève à plus de quarante mille euros. L'association a eu le plaisir d'apprendre que le bailleur social finançait l'intégralité de ces travaux. Nos demandes de subventions sont donc exclusivement tournées autour d'une cuisine ergonomique adaptée au handicap, de l'électroménager et du mobilier de l'appartement.

- Modalités administratives

Nous avons beaucoup réfléchi à la question de la gestion locative - à savoir - si l'association devait être locataire et les colocataires sous locataires, ou si, les colocataires devaient être directement détenteurs du bail. Après avoir récolté plusieurs avis à ce sujet, nous avons conclu qu'il était prématuré pour l'association d'entreprendre la gestion locative. En effet, celle-ci représente une grosse charge de travail et nous pensons que cela peut être trop lourd dans un premier temps.

Ethiquement, il nous paraît enrichissant pour les colocataires d'être directement détenteurs du bail. Il y aura néanmoins quelques particularités (concernant les changements de locataires notamment) qui seront spécifiées dans une convention entre l'association et I3F.

- Démarches à suivre

Nous sommes en train d'élaborer une convention entre le bailleur et l'association pour officialiser notre partenariat et spécifier les engagements de chacun. Il est primordial de conventionner avec I3F pour cadrer le fait que seul l'association est en droit de faire entrer et sortir des locataires au sein de l'appartement. Nous souhaitons aussi décharger les colocataires de la caution solidaire et se porter garant de cette caution en cas de vacances locatives. Cette convention devrait être finalisée d'ici fin mai à début juin 2016. Les travaux ne pourront commencer qu'à la signature de cette convention, car elle est l'assurance pour I3F de notre engagement.

- Convention cadre

Une convention cadre entre l'association, le service à la personne Vitalliance, le SAVS d'Evry et les familles est en cours de finalisation. Une partie spécifique explicitant le rôle du bailleur dans notre projet est rédigée. I3F est d'accord pour signer cette convention cadre.

- **Emménagement des colocataires**

Nous souhaiterions que les colocataires puissent emménager au tout début de la prochaine année scolaire (entre septembre et octobre 2016). Cela nous paraît possible dans le cas où les travaux se déroulent en temps et en heure. Il va donc falloir que l'équipe de T'HandiQuoi, aidés par des bénévoles, s'organise pour le suivi des travaux tout au long de l'été.

➤ **...Les différents Partenaires**

- **MDPH**

Nous avons rencontré la MDPHe pour présenter notre projet. Celui-ci était déjà connu au sein de cette instance car nous avons échangé avec le directeur qui semblait ouvert aux projets innovants. La direction ayant changé, il nous paraissait très important de présenter le projet à la nouvelle directrice. Cette dernière semble un peu plus réticente que son prédécesseur à ce genre d'innovation.

En effet, nous avons ressenti une forte prudence quant à la possibilité d'obtenir un nombre d'heures de PCH - aides humaines (Prestation Compensatrice du Handicap) conséquent. Ce nombre d'heures est primordial au bon déroulement de l'accompagnement quotidien des colocataires. En effet, nous pensons que les personnes engagées dans le projet ont besoin d'un accompagnement permanent. C'est pourquoi nous irons défendre le droit des personnes lors des commissions CDAPH à venir.

La MDPH nous a également alertés sur les possibles difficultés liées à la mutualisation de ces heures. Forts des expériences similaires rencontrées précédemment, nous avons pu défendre le projet Toit-Même. A l'image de ces expériences similaires, nous avons évoqué l'éventualité de signer une convention avec eux. Cependant, la MDPHe ne semble pas disposée pour l'instant à s'engager de la sorte dans le projet.

- **La rencontre Conseil Départemental -MDPH**

Nous avons rencontré les élus du Conseil Départemental ainsi que l'équipe de la MDPHe autour d'une table ronde pour échanger sur quelques points importants de notre projet. Nous avons déjà demandé au Conseil Départemental la possibilité d'un financement d'un poste de coordination pour la gestion de la première colocation ainsi que la multiplication du projet. La réponse est la même qu'il y a quelques mois. Le Conseil Départemental n'a plus d'argent et il réitère son conseil : se rapprocher d'une grosse association qui pourrait détacher un salarié sur 1 ou 2 journées par semaine pour assurer la gestion du projet.

Nous avons également échangé sur la possibilité d'annualiser les heures de PCH - aides humaines. Cela nous permettrait une plus grande clairvoyance dans l'organisation de la colocation et une meilleure adaptation aux besoins des colocataires. Les responsables du Conseil Départemental nous laissent entendre que l'annualisation peut être compliquée mais n'est pas impossible à mettre en place. Ils nous invitent à revenir vers eux lorsque l'attribution des heures aura été effective.

Enfin, le Conseil Départemental affirme son soutien envers l'association. Il soutient que T'HandiQuoi propose une solution innovante à un problème manifestement à résoudre : manque de places en institution, manque d'alternatives...

- **Vitalliance**

Actuellement, nous finalisons les derniers détails de la convention cadre. Cette convention réunit tous les acteurs du projet (l'association, Vitalliance, le SAVS, les familles, le bailleur) et précise les rôles et les engagements de chacun. Cette convention a été réalisée sous le modèle de la convention déjà existante au sein d'un projet similaire de l'Association des Familles des Traumatisés Crâniens. Nous tenons à remercier vivement l'AFTC pour cette aide précieuse.

Nous avons transmis la convention aux familles des colocataires ce qui nous a permis d'échanger et de faire des modifications grâce à leurs retours.

- **SAMSAH-SAVS**

Nous avons terminé la rédaction d'une convention entre le SAMSAH SAVS d'Evry de l'APF et notre association. Celle-ci a pour but de bien définir nos engagements respectifs dans la future colocation. Cette convention a été transmise au SAVS, nous sommes actuellement dans l'attente d'une réponse.

De plus, le directeur est favorable à la signature de la convention cadre qui relie tous les acteurs du projet.

- **Solidarités Nouvelles pour le Logement**

SNL est une grosse association qui soutient le projet depuis le début. Nous les avons rencontrés à nouveau au sujet de la gestion locative. SNL nous a été d'une aide précieuse pour réfléchir puis décider que nous n'assurerions pas la gestion locative pour cette première expérience. En revanche, le directeur nous spécifie que dans le cadre du déploiement du projet, il faudra se reposer la question. Il réitère son soutien envers l'association en affirmant que si le projet se multiplie, SNL pourrait assurer la gestion locative et même prévoir, dans leur contingent, un logement pour une nouvelle colocation. Merci à eux pour ce soutien très important.

- **Psychagora**

Psychagora est une association datant de 1979 qui a permis à des personnes souffrant de troubles psychiques de pouvoir quitter le milieu hospitalier en accédant à un logement en colocation. Nous les avons rencontré pour échanger autour de nos projets. Projets difficilement comparables car les personnes prises en charge dans cette association sont suffisamment autonomes pour vivre sans accompagnement et n'ont donc pas besoin d'heures d'aides humaines. La rencontre a cependant été l'occasion d'échanger autour de la vie en colocation.

- **Essonne Active**

Nous avons participé à un « café projet » organisé par Essonne active. Cette réunion avait pour but de présenter l'association et de savoir de quelle manière Essonne Active pouvait nous être utile. Il en ressort que notre projet est sérieusement construit, sur des bases solides et qu'il serait souhaitable d'organiser un comité de pilotage (table ronde avec tous les acteurs réunis).

Nous les avons également sollicité pour des demandes de conseils quant à l'emploi d'un coordinateur. Nous devons actuellement approfondir cette question.

➤ ...Les colocataires et leurs familles

- Les rencontres colocataires

Deux rencontres ont été organisées avec les colocataires et leurs familles depuis la dernière lettre d'information. Ces rencontres ont pour but d'apprendre aux colocataires (et à leur famille) à se connaître et de passer du temps ensemble avant l'emménagement. A chaque fois, ces rencontres se sont déroulées autour d'un repas, dans la convivialité. Une prochaine rencontre est prévue en juin.

- Les rencontres familles

Nous avons pris l'initiative d'organiser une rencontre avec les familles, sans les jeunes, afin d'aborder des sujets administratifs et logistiques. Cette rencontre s'est déroulée dans la plus grande convivialité et nous a permis d'échanger sur des points précis (modification de la convention cadre, organisation des commissions CDAPH...).

Nous avons la chance d'avoir trois familles investies dans le projet ce qui est très encourageant pour la suite des événements. Une prochaine rencontre est prévue en juin.

- La rencontre Famille / MDPH

Une éducatrice spécialisée de la MDPH chargée du suivi des colocataires a déjà rencontré deux familles. Elle rencontrera la troisième famille fin mai. Ces rencontres ont pour but de présenter les colocataires à la MDPH en vue des commissions CDAPH. Les deux premières rencontres se sont bien passées.

Finalement, nous sommes dans l'attente des commissions CDAPH afin d'officialiser l'entrée dans l'appartement de ces trois colocataires. Cette officialisation permettra de finaliser différents points du projet : rencontre des familles avec le service prestataire de Vitalliance, élaboration de la charte de la colocation, création des emplois du temps, signature de la convention cadre...). Les commissions devront se dérouler fin juin.

➤ ... Les subventions

• Publiques

Nous avons reçu un refus de notre demande de subvention de la part du Conseil Départemental pour l'année 2016.

Nous avons reçu un refus de notre demande de subvention de la part de la ville des Ulis pour l'année 2016.

Nous avons reçu la notification d'attribution de 450 euros de subvention de la part de la ville de Palaiseau

Nous sommes actuellement en train d'élaborer une demande de subvention à la région Ile de France.

• Privées

Nous avons déposé une demande de subvention au Comité de Coordination Action Handicap. Cette demande a bien été prise en compte. Nous recevons prochainement deux interlocuteurs du CCAH afin d'échanger autour de notre demande.

Nous avons répondu à un appel à projets de la fondation de France sur un programme Habitat. Notre demande a bien été prise en compte et nous avons reçu une personne bénévole en charge de l'instruction des dossiers. Lors de ce rendez-vous, un colocataire, un auxiliaire de vie et un représentant de parents étaient présents. Nous avons pu présenter le logement et échanger sur les particularités du projet. Nous devrions avoir un retour d'ici fin juin.

Nous avons reçu 1000 euros de subvention de la part de la fondation Bruneau via la fondation de France

Nous avons déposé une demande de subvention à la fondation Terres Plurielles ainsi qu'à la fondation Total. Nous sommes dans l'attente de retour.

Nous avons finalement eu un refus de la fondation Leroy Merlin du dépôt de notre dossier. En effet, nous avons eu de fausses informations au départ, ils ne soutiennent que les personnes propriétaires de leur logement.

➤ ...*La communication* :

- *Le Phare*, un journal aux Ulis a fait paraître un article présentant le projet Toit-Même.
- Un livret de mécénat a été finalisé. Nous avons notamment reçu l'aide d'une personne de l'Association Française des Fundraisers, nous la remercions vivement.
- Un site internet est désormais en ligne ! Voici l'adresse : www.thandiquoi.org Cependant, il est encore en cours de finalisation. Les démarches pour la mise à jour du site prennent du temps et nous rencontrons quelques difficultés à faire cela bénévolement.

➤ ...*Les événements*

• 1^{er} mai

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous avons vendu du muguet le dimanche 1er mai à Palaiseau. Cet événement nous permet chaque année de récolter des fonds non négligeables. Les bénévoles réunies autour de cet événement ont été très efficaces. Un grand merci à eux et n'oubliez pas que nous réitérerons cette vente l'année prochaine! Vous pouvez donc d'ores et déjà bloquer votre 1er Mai 2017 pour ceux qui auront l'opportunité de donner un coup de main!

• Buvettes

Nous couvrons pour la 2^{ème} fois une compétition de judo. En effet, assurer la buvette d'un tel événement nous permet également de récolter des fonds pour l'association. Cette buvette se tiendra au dojo départemental de Brétigny sur Orge le dimanche 12 juin. Nous avons besoin de vous pour assurer cette journée alors à vos agendas!

- **Vide dressing**

Nous pensions effectuer un vide dressing au profit de l'association, malheureusement, nous avons manqué la date. Nous nous renseignons si nous pourrions effectuer cette vente à un autre moment.

Conclusion

Pour conclure, beaucoup d'éléments sont à concrétiser dans les semaines à venir : la mise en place des Commissions CDAPH, la signature de la convention avec le bailleur, la signature de la convention cadre et de la convention avec le SAVS, la poursuite des rencontres avec les familles et les colocataires, le lancement des travaux, la projection concrète dans la colocation... Nous espérons donc que dans la prochaine lettre d'information, une date d'emménagement précise vous sera transmise !

Nous réfléchissons actuellement à la meilleure manière possible d'employer une personne qui sera chargée de créer du lien entre les différents partenaires et de s'assurer de l'épanouissement des colocataires. Cette personne pourra également être chargée de développer le projet.

Pour ceux ou celles qui n'auraient pas encore adhéré à l'association pour l'année 2016, il n'est pas trop tard ! Nous avons besoin du soutien et de l'énergie de tous pour que cette colocation voie le jour dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous remercions vivement pour l'intérêt porté au projet. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes remarques, conseils, avis... Ils sont toujours les bienvenus !

Bien à vous,

L'équipe de T'HandiQuoi